



Présents : Nathalie, Fanfan, Gérard, Véronique, Chantal C, Chantal P, Pascale, Didier, Eric, Laurence, Anita, Élise, Céline.

Excusées : Estelle, Lucie

Ordre du jour : point SEMIS et divers

Plusieurs personnes devant quitter la réunion plus tôt ce soir, il est décidé de programmer une autre réunion pour préparer les Portes ouvertes du 29 novembre 2024. Report le vendredi **22/11 à 19H.**

Point SEMIS : le RDV avec la SEMIS est prévu le lundi 18/11. Gérard estime que si l'on veut être pris au sérieux, il faut montrer à la SEMIS notre volonté pour cette mise en œuvre.

Dans cette optique et suite aux réunions de groupe, Élise a travaillé sur la mise en forme du projet global (CF annexe). Parallèlement, Gérard a travaillé via un logiciel d'architecture, un projet architectural, en tenant compte des paramètres du terrain. Cela servira de base d'échanges.

Gérard montre les plans, explique que le terrain convoité comporte une zone inconstructible (dit cône de St Eutrope). De fait, il ne semble pas possible de rester sur une habitation avec un étage mais plutôt sur un R+2 qui limiterait la prise au sol : soit 46,5 m au lieu de 72,6m.

La partie dite commune serait séparée (CF plans). D'après ses simulations quant aux dimensions des appartements, il ajoute qu'il faudra se positionner sur une base, soit de 18 logements, soit de 21 logements. Après échanges, le groupe choisit de partir sur une base de **18 logements.**

Gérard explique que des économies peuvent être possibles si, par exemple, nous louions les toits photovoltaïques (principe de granges agricoles).

Chantal C (du groupe matériaux avec GG qui a servi de candide), explique le principe de maison bioclimatique (→ revoir le CR de la réunion de groupe matériaux du 06/12/22) ainsi que le principe de la ventilation double-flux thermodynamique. Le coût au départ est certes conséquent mais vite rentabilisé sur le long terme.

NB : Il est prévu de se voir chez Eric lundi 18 à 14H juste avant le RDV.

Restitution sur la visite du site St Louis lors des journées de l'architecture (Chantal C, Véro et Eric) : finalement la ville de Saintes abandonne le projet d'habitat participatif. Pour information, l'îlot Bernard (ex maternité) sera destiné à de l'habitation individuelle, gérée par un promoteur bordelais LW. Il sera composé de 25% de logement social, le reste en accession à la propriété (à raison de 3500€/m² – permis déposé en nov 2024). Le reste des bâtiments (ex : logis du gouverneur) géré également par un promoteur, sera destiné à devenir une sorte de tiers-lieu, pour des expositions, de la restauration, du co-working...

Retour sur la visite du jardin en permaculture qui s'est avérée très intéressante. Merci de s'adresser à Eric pour une 2^{ème} visite (23/11).

Prochaine réunion le 22 nov à 19H.